



Actualité nationale

Message du président de la République à la nation

A l'occasion de la célébration du nouvel an 2016, le Chef de l'Etat burundais S.E Pierre Nkurunziza a adressé un message à la nation où il a demandé à tous burundais de sauvegarder la paix.

Le Chef de l'Etat a souhaité à tous les burundais et à tous les étrangers œuvrant au Burundi les meilleurs vœux de paix et de prospérité. Il leur a souhaité une année de démocratie et d'indépendance « que nous avons reçu et qui nous mèneront à un développement durable ». Pour le Chef de l'Etat, cette nouvelle année sera caractérisé par » le dialogue inclusif pour le bien du

pays ». Il a fait remarqué que depuis des lustres, les burundais ont l'habitude de se mettre ensemble pour trouver solution à leurs problèmes. Le dialogue n'est donc pas un mot nouveau ou une nouvelle pratique chez les burundais. « Que tout burundais sache alors que notre pays a sa propre démocratie, libre et que c'est à nous de résoudre différents problèmes qui hantent notre pays », a-t-il dit. Il a par ailleurs rappelé que cette fin d'année est une occasion pour les burundais de faire le bilan de ce qu'ils ont accompli en vue d'un nouveau démarrage ou redémarrage pour l'année qui commence.

Le Parlement Clôture de la sécession parlementaire ordinaire d'octobre 2015

Le président de l'Assemblée nationale Honorable Pascal Nyabenda a procédé ce jeudi 31 octobre 2015 à la clôture de la session ordinaire d'octobre 2015 au Palais des congrès de Kigobe. Il a dressé à cette occasion un bilan des activités de l'Assemblée nationale des trois derniers mois dans différents domaines. Au niveau de l'administration, le président de l'Assemblée nationale a signalé que 11 projets de loi ont été analysés et adoptés. Il s'agit d'un projet de loi portant Ratification par la République du Burundi de l'Accord de prêt entre le Burundi et le Fonds de l'OPEP pour le développement international (OFID) relatif à l'allé-

gement de la dette (portion II), signé à Vienne le 23 juillet 2014, celui portant Révision du décret loi du 9 juillet 1993 portant Définition des opérations de crédit-bail et dispositions applicables au contrat de crédit-bail et réglementations des conditions de ces activités, et celui portant Révision du Code des Investissements au Burundi. Il s'agit également du projet de loi portant Ratification par le Burundi de l'Accord de prêt entre le Burundi et la Banque de l'Import-export d'Inde (EXIM Bank of India), relatif au financement de la mécanisation agricole, signé à New-Delhi le 14 février 2014 et un autre portant Ratification par le Burundi et la

Sommaire

Le Parlement Clôture de la sécession parlementaire ordinaire d'octobre 2015	1
Le Président du Sénat lance une campagne de distribution des téléphones portables aux chefs collinaires	2
Droits de l'Homme Vulgarisation de la politique nationale des droits de l'Homme 2014-2017	3
Suspension par mesure d'ordre de l'administrateur communal de Mukaza	4
Interdiction de laisser passer la production du riz et du haricot aux frontières	5
Il faut plus de vigilance pour renforcer la paix	6
La Courbe de la mortalité infantile affiche une tendance vers la baisse	7
Des femmes burundaises déjà qualifiées pour les prochains jeux olympiques de Rio de Janeiro	8

Banque de l'Import-export d'Inde (Exim bank of India), pour le projet de Complexe intégré de transformation des produits alimentaires, signé à New-Delhi le 14 février 2015. Il s'agit aussi du projet de loi portant Prévention, Protection et Répression des violences basées sur le genre, celui portant Réforme de la Fiscalité communale, celui portant Budget général de l'Etat, exercice 2016, celui portant Ratification par le Burundi de l'Accord de prêt du Burundi et la Banque arabe pour le développement (BADEA), signé à Abidjan le 27 mai 2015, celui portant ratification par le Burundi de l'Accord de prêt entre le Burundi et le Fonds de l'OPEP pour le développement international (OFID) signé le 09 octobre 2015 et enfin du projet de loi portant Code des communications électroniques et des Postes. M. Pascal Nyabenda a signalé qu'au cours de cette période, l'Assemblée nationale a organisé des missions de travail sur

tout le territoire national en vue de vérifier certaines questions jugées importantes pour la vie du pays, entre autres celles en rapport avec la situation de la sécurité alimentaire, la rentrée scolaire 2015-2016, la situation des violences basées sur le genre, la situation carcérale au Burundi. Il a aussi parlé des missions effectuées à l'extérieur du pays et des formations suivies par les parlementaires pour le renforcement des capacités. Il a par ailleurs souligné que l'Assemblée nationale soutient les efforts du gouvernement et l'encourage dans sa démarche de maintenir l'Unité nationale et de résoudre tous les différends par le dialogue. Il encourage la justice à poursuivre les criminels et interpelle les parlementaires qui commencent les vacances à en profiter pour s'approcher de la population en vue de recueillir ses préoccupations et doléances.

Le Président du Sénat lance une campagne de distribution des téléphones portables aux chefs collinaires

Le Président du Sénat Honorable Réverien NDIKURIYO a lancé officiellement la campagne de distribution des téléphones portables aux chefs collinaires dans tout le pays.

Cette campagne a eu lieu à Kayogoro en province Makamba vendredi 1/ 01/ 2016 où plus d'une vingtaine de téléphones portables ont été distribués aux chefs de colline.

Pour rappel, les sénateurs avaient effectué des descentes sur terrain dans toutes les provinces du pays. Les échanges étaient essentiellement axés sur le travail des élus du peuple de la base au sommet. Le renforcement de la sécu-

rité, dans le sens de la quadrilogie a été proposé. Pour encourager ces élus du peuple au niveau collinaire, les sénateurs de leur part, en coalition avec les natifs se sont organisés pour doter des moyens de communication à tous les chefs de colline élus. De la sorte, les comités mixtes de sécurité ou quadrilogie pourront mieux gérer la situation sécuritaire à tout moment.

Le président du Sénat a également lancé un appel à la population de la commune Makamba à consolider la paix et la sécurité, à promouvoir l'éducation des enfants et à s'atteler aux travaux de développement.

Le Sénat clôture sa session ordinaire d'octobre

La chambre haute du parlement burundais a procédé à la clôture de la session ordinaire d'octobre 2015, ce jeudi 31 décembre 2015.

Dans son discours, le président du sénat burundais Honorable Réverien NDIKURIYO a présenté le bilan des réalisations des représentants du peuple lors de cette session. Il a indiqué que même s'ils n'ont pas pu analyser tous les projets loi qui étaient prévues pour cette session, ils ont travaillé d'arrache-pied pour un meilleur rendement. Ils espèrent que le gouvernement va leur transmettre le reste de ces projets de loi au début de la session ordinaire de février 2016.

Honorable Réverien NDIKURIYO dit qu'il se félicite des descentes sur terrain faits par les sénateurs dans toutes les provinces du pays. Il ajoute que les échanges étaient essentiellement axés sur le travail des élus du peuple de la base au sommet dont notamment le renforcement de la sécurité, tout en œuvrant dans le sens de la quadrilogie. Pour encourager les élus du peuple au niveau collinaire,

les sénateurs de leur part, en coalition avec les natifs se sont organisés pour doter des moyens de communication à tous les chefs de colline élus pour que les comités mixtes de sécurité ou quadrilogie puisse mieux gérer la situation sécuritaire à tout moment. Ils vont leur remettre des téléphones et ils remercient tous ceux qui ont contribué y compris la société LUMITEL.

Honorable Réverien NDIKURIYO a clôturé son discours en lançant également un appel au gouvernement pour la mise en place d'un cadre d'assistance et de réadaptation psychologique des enfants déroutés par certains politiciens en les entraînant dans le mouvement insurrectionnel, où ils ont été formés à attaquer les forces de l'ordre après la consommation des stupéfiants. Vous saurez que plusieurs invités étaient présents à savoir les ambassadeurs, les représentants des corps diplomatiques et consulaires, les représentants des organisations internationales et biens d'autres.

Un diplomate belge reçu au Sénat

Le président du sénat Honorable Réverien NDI-KURIYO a reçu en audience le matin de ce mardi 05 janvier 2016, l'Ambassadeur François Cornet D'ELZIUS, Directeur du service Afrique subsaharienne du ministère des affaires étrangères du Royaume de Belgique.

Leur entretien portait essentiellement sur les relations bilatérales entre le Burundi et la Belgique. Les deux

personnalités ont également échangé sur la situation sécuritaire qui prévaut actuellement au Burundi. L'Ambassadeur François Cornet D'ELZIUS compte aussi rencontrer d'autres autorités comme, le Président de l'Assemblée Nationale, le Ministre de l'intérieur, le Ministre de la sécurité publique et le Chef de cabinet civil du Président de la République.

Droits de l'Homme Vulgarisation de la politique nationale des droits de l'Homme 2014-2017

La politique nationale des droits de l'Homme 2014-2017(PNDH) adoptée par le gouvernement burundais pour améliorer la compréhension des droits humains et la capacité de protéger et promouvoir ces droits dans le pays s'articule en cinq parties, a-t-on appris au cours d'un atelier de vulgarisation de la politique en question et de son plan d'action, organisé du 30 au 31 décembre à Bujumbura par le ministère en charge des droits de la personne humaine à l'endroit du personnel des centres de développement familial et communautaire (CDFC) de la zone Nord (Kayanza, Ngozi, Kirundo, Muyinga et Karusi) et des représentants des associations des jeunes de cette région. La première partie examine les principaux droits civils et politiques dont le droit à la vie, le droit à ne pas être soumis à la torture, le droit à la justice, le droit à la liberté d'expression ainsi que le droit de réunion, d'association et de manifestation. Sur ces questions, la PNDH prend notamment en compte les observations du Conseil des droits de l'homme émises lors du 1er examen périodique universel en 2008, ainsi que celles des organes des traités des Nations Unies. En ce qui concerne le droit à la justice, la PNDH fait sien l'objectif de justice humanisée qui est celui de la politique sectorielle de la justice 2011-2015. La 2^{ème} partie est relative aux droits économiques, sociaux et culturels. Elle examine le droit à la santé, le droit à l'éducation, le droit à un environnement sain, le droit à un niveau de vie suffisant, le droit au travail,

aux libertés syndicales et à la sécurité sociale ainsi que le droit à la culture. Dans ces domaines, la PNDH s'inscrit dans la continuité des objectifs du cadre stratégique de croissance et de lutte contre la pauvreté, 2^{ème} génération. Elle prend acte des progrès importants réalisés en la matière, notamment la gratuité de scolarisation à l'école primaire et la gratuité de la maternité et des soins de santé pour les enfants de moins de cinq ans. Elle expose les grandes lignes des politiques qui seront poursuivies au cours des prochaines années. La troisième partie concerne l'analyse des droits catégoriels. Celle-ci a porté sur le droit à l'égalité de genre, les droits de l'enfant, les droits des personnes âgées, les droits des personnes handicapées, les droits des communautés autochtones Batwa, et les droits des personnes albinos. En quatrième lieu se trouvent les questions se rapportant au droit à la paix. Au vu des conflits meurtriers qui ont ensanglanté le pays dans le passé, la PNDH se penche sur ces questions, notamment la justice de transition, la démobilisation, la réinsertion et la réintégration des anciens combattants, la situation des réfugiés, des rapatriés, des déplacés internes et des apatrides. L'éducation et la formation aux droits humains et au droit humanitaire font l'objet d'un cinquième chapitre séparé d'autant plus qu'ils constituent des facteurs essentiels à l'amélioration de la situation des droits humains.

Mise sur pied d'une commission chargée d'étudier les dossiers

Suite à la mesure présidentielle de gracier certains prisonniers annoncé dans le message à la nation de fin d'année, le ministre de la justice et garde des sceaux a mis sur pied une commission chargée d'étudier les dossiers de ceux qui bénéficieront cette grâce.

La création de cette commission a été annoncée par le ministre de la justice Aimée Laurentine KANYANA au cours d'un point de presse animé ce lundi 4/01/2016. Elle a indiqué que cette commission a un délai d'un mois seulement pour finaliser les enquêtes.

Suspension par mesure d'ordre de l'administrateur communal de Mukaza

Le ministre de l'Intérieur et de la formation patriotique, M. Pascal Barandagiye a signé lundi 4 janvier 2016, l'ordonnance ministérielle N° 530/01 portant suspension par mesure d'ordre de l'administrateur communal de Mukaza, Madame Suzane Ndayisaba.

L'article 2 de cette ordonnance précise que l'intérim à ces fonctions sera assuré par la conseillère technique chargée des affaires administratives et sociales.

Cette suspension par mesure d'ordre intervient après de multiples rappels à l'ordre écrits et verbaux de la tutelle qui sont restés sans effets, précise l'ordonnance. Par ailleurs, cette décision a été motivée par la célébration des mariages civils du 2 janvier 2016 en

violation du Décret-Loi n° 1/024 du 28 avril 1993 portant réforme du code des personnes et de la famille en son article 117 ; la signature de contrat de location des locaux de la commune en violation de l'interdiction formelle par la tutelle et la décision unilatérale de délocaliser le chef-lieu de la commune dans un lieu difficilement accessible au public et à un loyer exorbitant.

D'autres griefs avancés par le ministère de tutelle concernent la décision unilatérale d'ouverture des comptes bancaires, la perception des impôts et taxes assujettis à des conditionnalités et de manière ambulatoire.

AMISOM: des mesures contre l'usage abusif et non approprié des Motorola et des réseaux sociaux

Le commandant du contingent militaire burundais en Somalie, a pris des mesures de restriction en ce qui concerne l'usage des radios Motorola et les réseaux sociaux.

Selon le Porte parole du Ministre de la défense nationale, ces mesures ont été prises pour empêcher l'u-

sage abusif et non approprié des radios Motorola. Il a souligné également que ces mesures ont été prises pour empêcher que des informations à travers ces canaux de communication ne soient divulguées à l'ennemi.

La brigade anticorruption dément les rumeurs de kidnapping des agents de la BCB

Après l'arrestation lundi 4/01/2016 de deux agents de la BCB, Charles Didier KAZE et Nestor KATIHABWA par la brigade anticorruption, le Commissaire Général anticorruption dément les rumeurs selon lesquelles ces deux agents ont été kidnappés.

Selon Liévin MACUMI, Commissaire Général anticorruption, ces agents ont été arrêtés pour des raisons d'enquête dans une affaire de détournement de fonds.

Interdiction de laisser passer la production du riz et du haricot aux frontières

La province Kirundo a décidé, ce lundi 4 janvier, que la production du riz et du haricot ne dépassera pas les limites de ses frontières, après avoir constaté que, ces derniers jours, beaucoup de tonnes sont transportées vers d'autres provinces et vers les pays limitrophes. C'est dans l'optique de protéger la population contre la famine qui peut survenir d'un moment à l'autre.

Selon le gouverneur de la province Kirundo, M. Melchior Nankwahomba, il est impossible d'accepter que des camions viennent emporter des tonnes et des tonnes et laisser, par la suite, la population mourir de faim. Il a en outre dit que certains ménages osent vendre toute leur production jusqu'à manquer les semences au moment des semailles.

Dans toutes les communes, il a été construit des hangars qui servent à stocker les produits en surplus, afin de prévenir la famine, a précisé le gouverneur. Ce qui

a motivé encore cette décision est que la commune Bugabira a déjà souffert de la famine parce que, pas mal de collines ont été victimes de pluies grêlueuses et que les champs de haricots et de riz ont été sérieusement abîmés par l'inondation. La commune Bugabira est parmi celles qui sont fertiles même si elle a connu ces perturbations climatiques.

Le gouverneur de province a dû faire une décente dans cette commune pour une réunion à l'intention de tous les chefs collinaires, afin qu'ils soient mobilisés à la protection de la production agricole de la commune. Il a demandé aux chefs collinaires d'autres communes de collecter au moins deux kilos par ménage, afin d'aider les sinistrés de la commune Bugabira.

A signaler que la commune Busoni avait déjà pris cette décision de protection de la production agricole, bien avant le mot d'ordre du gouverneur.

Deux officiers de la FDN commissionnés au grade de général de brigade

Deux officiers de la Force de défense nationale (FDN), à savoir le colonel Jean Paul Habimana matricule SS 0372 et le colonel Marius Ngendabanka matricule SS 0244 viennent d'être commissionnés au grade de général de brigade, a-t-on appris du Décret N° 100/128 du 31 décembre 2015 portant « commissionnement au grade supérieur de certains officiers de la FDN ». L'article 3 de ce Décret précise que le ministre de la Défense nationale et des Anciens combattants est chargé de l'exécution de ces deux promotions en vigueur depuis le 31 décembre 2015. Ainsi, les généraux de brigade Habonimana et Ngendabanka sont respectivement chef d'Etat-major inter armes (EMIA) et chef d'Etat-major adjoint inter

armes à la FDN. Le commissionnement à ce grade a été décidé après l'analyse des dossiers administratifs et disciplinaires des intéressés, précise le même Décret. Selon un officier de la FDN contacté ce mercredi par l'ABP, en plus des avantages matériels, un officier commissionné au grade de général reçoit directement le privilège de partir à la retraite à l'âge de 60 ans au lieu 55 ans, l'âge de départ à la retraite pour la catégorie des officiers supérieurs. Par ailleurs, indique le département de la communication à la FDN, un officier au grade de général est parti à la retraite le 31 décembre 2015, au moment où quatre autres sont partis le 31 décembre 2014.

Remise des téléphones portables aux chefs des collines Gitanga, Bukemba et Rutana

Le sénateur Jean Dieudonné Cubwa élu dans la circonscription de Rutana (sud-est) a, au nom du président de la chambre haute du parlement, remis officiellement lundi, des téléphones mobiles de Lumitel aux chefs des collines des communes Gitanga, Bukemba et Rutana, utilisables dans le cadre de leur travail de tous les jours pour le maintien de la paix, de la sécurité et de la quiétude de la population, a-t-on constaté sur place. A Gitanga où il y avait également un autre parlementaire élu dans la circonscrip-

tion de Rutana ainsi que le gouverneur de la province, les chefs de collines ont été trouvés sur un chantier où il y avait une multitude de population venue participer aux travaux de développement communautaire de traçage d'une route de communication qui permettrait à la commune d'être reliée au reste de la province, depuis que le pont sur la Musasa, à quelques trois kilomètres du chef-lieu de la commune Gitanga a été détruit par les crues de cette rivière, coupant ainsi cette commune du reste de la province. Actuellement,

Remise des téléphones portables aux chefs des collines Gitanga, Bukemba et Rutana

tout véhicule en provenance de Rutana qui veut se rendre dans cette commune doit effectuer un détour de plus de 40 kilomètres en passant par Rutovu et Muhweza en province Bururi, étant donné que l'ancienne route a été abandonnée suite à la destruction de ce pont. Sur ce chantier, le gouverneur de la province, M. Bède Nyandwi a d'abord remercié la population d'être venue nombreuse participer à ces travaux de développement communautaire. Cela, at-il dit, témoigne de leur intérêt pour le développement de leur commune et du pays tout entier. Il est par la suite revenu sur la question de la sécurité en indiquant qu'il y a des gens qui veulent perturber la paix et qui sont en train de prôner de se succéder à la magistrature suprême du pays par l'alternance ethnique, en faisant fi du choix du peuple et de la démocratie chèrement acquise et pour laquelle tant de Burundais ont lutté et perdu la vie. Ces gens, a-t-il dit, sont de mèche avec ceux qui ont voulu renverser le pouvoir par un coup de force. Il a lancé un appel à tout le monde présent à combattre ces gens en travaillant pour le maintien de la paix et de la sécurité. Un accent particulier a été

mis sur les chefs de collines qui doivent utiliser ces téléphones pour transmettre très rapidement toute information en rapport avec la sécurité, ceci pour que s'il y a des malfaiteurs qu'ils sont incapables d'anéantir eux-mêmes qui se manifestent à un endroit, ils soient combattus par ceux qui ont plus de moyens, c'est-à-dire les forces de l'ordre et de sécurité. Dans le domaine du développement, le gouverneur a fait savoir que la province Rutana a été choisie pour être le grenier du pays pour les cultures de riz, d'ananas et d'arachide. Pour cela, il a demandé aux jeunes de s'organiser pour travailler en associations pour que plus tard, lorsque la production sera abondante, il soit installé des unités de transformation de ces produits vivriers. Dans cette commune de Gitanga, il a été remis aux chefs de collines 25 téléphones pour aider dans le maintien de la sécurité. C'est pour cela qu'il leur a été demandé de garder ces téléphones ouverts à tout instant, pour renseigner et recevoir des communications en rapport avec la sécurité. En commune Rutana, 38 téléphones ont été distribués et neuf à Bukemba.

Il faut plus de vigilance pour renforcer la paix

La réunion tenue par le gouverneur de la province Bujumbura, Nadine Gacuti, avait pour objectif d'évaluer le pas franchi au niveau de la lutte pour la paix et la sécurité en commune Mutimbuzi après la campagne de sensibilisation en faveur de ces valeurs dans toutes les communes composant la province de Bujumbura. Il en ressort que la sécurité est globalement bonne dans toute la province malgré certains cas de vols à main armée. Remarquons que cette évaluation va se poursuivre dans les autres communes.

Le gouverneur de la province de Bujumbura, Nadine Gacuti, a tenu, le mercredi 6 janvier 2016, une réunion de sécurité avec les différentes couches sociales de la commune Mutimbuzi y compris les autorités militaires et policières. L'objet de cette rencontre était d'évaluer l'état actuel de la sécurité après le premier tour des réunions de sécurité qui avaient été organisées dans toutes les communes de la province de Bujumbura. Ainsi, ce deuxième tour porte sur l'éva-

luation qui a commencé par la commune Mutimbuzi pour progressivement se poursuivre dans d'autres communes composant la province Bujumbura. Dans son allocution, Nadine Gacuti a d'abord remercié Le Tout Puissant qui a épargné la commune Mutimbuzi des manifestations qui avaient sévi dans certaines localités de la municipalité de Bujumbura. Elle a profité de cette occasion pour féliciter les forces de sécurité pour avoir collaboré avec la population et l'administration dans le maintien de la paix et de la sécurité.

Elle a précisé qu'il existe cependant beaucoup de choses à corriger. Il y a de belles maisons, plusieurs écoles, plusieurs métiers dans la commune Mutimbuzi, mais il est déplorable de se rendre compte qu'elle est parmi les cinq derniers au niveau de la bonne gouvernance.

Mme Gacuti a donné l'exemple d'une commune rurale qui, à travers sa population, a pu construire un immeuble en étage. C'est là qu'elle s'est demandé ce qui manque à la commune Mutimbuzi pour réaliser

Il faut plus de vigilance pour renforcer la paix

les travaux de développement. Elle a fait remarquer que la Police de l'air et des frontières (Pafe) joue un rôle très important dans le maintien de la sécurité. C'est pour cette raison qu'elle doit être plus vigilante dans le contrôle du mouvement transfrontalier.

Auparavant, le commissaire de police en province de Bujumbura, OPC1, Ayoub Sindayigaya, a laissé entendre que la sécurité est à 89% bonne dans la province de Bujumbura. Pour preuve : les routes qui sont praticables, les cabarets qui fonctionnent comme d'habitude. Et pendant les jours de fête de fin d'année, les gens qui le voulaient ont pu veiller toute la nuit. En outre, les habitants de la capitale Bujumbura ne cessent de fréquenter les sites touristiques se trouvant dans la commune Mutimbuzi. Néanmoins le commissaire Ayoub a signalé la mort de quatre personnes dont l'une a été tuée par un hippopotame, l'autre s'est suicidée pendant que les deux autres sont mortes par noyade. Il a parlé de 3 000 litres de boissons prohibées d'une valeur de 1 500 000 FBu et 14 kg de chanvre qui avaient été saisis grâce à la collaboration avec les comités mixtes de sécurité.

Le commandant du 111e bataillon d'infanterie à Mutimbuzi, le capitaine Juvénal Nyabenda, a évoqué le cas de vol qui a eu lieu à Mutimbuzi au cours duquel un paisible citoyen a été blessé. Il a demandé aux conducteurs des véhicules d'éviter les excès de vitesse, pour éviter les accidents. Il a apprécié la manière dont les forces de sécurité collaborent avec les comités mixtes de sécurité de Mutimbuzi étant donné qu'ils parviennent à dénoncer les suspects. Le président du conseil communal de Mutimbuzi, Phocas Bakaza, a remercié les autorités militaires. Ces dernières ont apprécié la façon dont elles collaborent avec la population. Ce qui n'était pas le cas dans le passé où on l'incriminait de cacher les malfaiteurs. Il a demandé aux natifs de Mutimbuzi d'être plus vigilants en vue de préserver la paix et la sécurité.

Quelques interventions ont été en rapport avec l'ex-équipe communale qui se serait disqualifiée en termes de bonne gouvernance. Ces intervenants vont jusqu'à demander que les concernés soient traduits en justice au niveau de la Cour anti-corruption.

La Courbe de la mortalité infantile affiche une tendance vers la baisse

La courbe de la mortalité infantile au Burundi affiche une tendance vers la baisse pour les enfants de moins de 5 ans et de moins d'un an, a révélé mercredi à Bujumbura Dr Sophie Léonard, chef de la santé et de la nutrition au sein de la représentation du Fonds des Nations Unies au Burundi (UNICEF-Burundi).

Mme Léonard, qui s'entretenait avec l'Agence Burundaise de Presse (ABP) sur l'état des lieux sur la mortalité infantile au Burundi, a précisé que l'UNICEF-Burundi suit ces deux indicateurs de santé depuis 1990 dans le but de l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) avec pour ultime échéance fin 2015.

Les statistiques parlent d'elles-mêmes en la matière, a-t-elle expliqué en spécifiant qu'en 1990, le Burundi était à 152 décès d'enfants pour 1000 naissances vivantes, contre 82 décès pour 1000 naissances vivantes à l'heure actuelle, en ce qui concerne la mor-

talité des enfants de moins de cinq ans. La doctoresse Léonard a ajouté qu'en revanche au niveau de la mortalité pour les enfants de moins d'un an, le Burundi a marqué davantage de progrès, puisque le taux actuel est de 54 décès pour 1000 naissances vivantes.

Quand bien même l'évolution de taux de mortalité infantile pour les moins de cinq ans est à saluer (152 décès pour 1000 naissances en 1990 contre 82 décès en 2015), a-t-elle fait remarquer, force est de constater cependant qu'au regard du niveau de performance que le Burundi s'était assigné à atteindre en ce qui concerne les OMD (Objectifs du millénaire pour le développement) en matière de santé en 2015, il n'est pas encore parvenu à atteindre les objectifs qu'il s'était fixés dans l'intervalle 1990-2015.

"Donc, pour l'UNICEF, le taux de mortalité infantile est en train de diminuer au Burundi, mais, ça ne diminue pas assez vite", a-t-elle commenté. Interrogée

La Courbe de la mortalité infantile affiche une tendance vers la baisse

sur les raisons majeures à l'origine de la diminution du taux de mortalité infantile au Burundi, Dr Léonard a indiqué qu'en dépit de l'absence d'une enquête pour apporter toute la lumière à ce sujet, l'UNICEF pense qu'une bonne couverture vaccinale a beaucoup pesé dans la balance.

L'UNICEF reconnaît que le Burundi a une très bonne couverture vaccinale avec pour focus les maladies évitables par la vaccination des enfants ; ce qui a permis au pays d'être éligible pour l'introduction de nouveaux vaccins avant d'autres pays, a-t-elle souligné.

Des femmes burundaises déjà qualifiées pour les prochains jeux olympiques de Rio de Janeiro

Deux femmes burundaises ont déjà atteint les minima pour les prochains jeux olympiques prévus en août 2016 à Rio de Janeiro au Brésil. Selon la présidente de la commission femmes et sport, et trésorière-adjoint du Comité national olympique (CNO), Mme Dévotte Barajenguye, il s'agit de Diane Nukuri, marathonnienne, et de Francine Niyonsaba qui fait le 800 mètres. La première fait ses entraînements aux Etats Unis d'Amérique tandis que la deuxième les fait en Italie. « Les deux défendront les couleurs nationales aux prochains jeux olympiques pour lesquels l'ouverture officiel du village olympique est prévue au 24 juillet 2016 et la fermeture, au 24 août 2016 », a-t-elle précisé, soulignant que c'est une fierté de la nation et une preuve que la femme burundaise est capable de se qualifier dans le domaine sportif. Toutefois, a-t-elle précisé les défis ne manquent pas. Les femmes sportives burundaises font face à deux types de défis, en l'occurrence des défis financiers, liés notamment au coût des entraînements et de la participation aux compétitions et des défis spécifiques aux femmes sportives. Selon Madame Barajenguye, les défis financiers, concernent les femmes et les hommes sportifs. Il arrive que des sportifs de talent ne parviennent pas à participer à des compétitions régionales ou internationales, faute de moyens financiers. « Pour ce qui est des défis spécifiques aux

femmes sportives, c'est notamment les grossesses non désirées, un phénomène qui s'est produit chez certaines jeunes sportives ces deux dernières années, », a-t-elle précisé, ajoutant que ce phénomène peut avoir des conséquences néfastes sur leur santé et sur leur carrière sportive. Dans le but de relever ce deuxième type de défis, indique Mme Barajenguye, le CNO et la commission femmes et sports ont organisé en décembre 2016 une session de formation aux valeurs olympiques, à l'intention des responsables techniques du sport scolaire de toutes les provinces, au cours de laquelle ils ont parlé du harcèlement sexuel, du VIH/Sida et des grossesses non désirées. En plus, ils ont pris la décision de profiter des ateliers qui s'organisent à l'intention de jeunes sportifs pour insister chaque fois sur ces trois thèmes, afin de prévenir les grossesses non désirées, le VIH/Sida et les autres infections sexuellement transmissibles (IST). La présidente de la commission femmes et sport au sein du CNO lance un appel à toutes les parties prenantes dans l'encadrement de jeunes en général et de jeunes sportifs en particulier, à redoubler d'effort dans la promotion du sport féminin et la prévention des grossesses non désirées chez les jeunes sportives, d'autant plus que les questions sexuelles demeurent tabou tant pour les filles que pour les garçons.

Procès des 19 prévenus accusés d'attaquer les camps militaires

La Cour d'appel de Bujumbura a auditionné les 19 militaires incarcérés dans la prison de Muramvya ce mercredi 6/01/2016.

Ils sont accusés d'avoir participé aux attaques contre les camps militaires dans la nuit du 10 au 11 décembre

2015. La cour d'appel avait fait un déplacement à Muramvya. Après avoir auditionné les 19 prévenus, l'officier du ministère public a requis une peine à perpétuité aux 19 prévenus et le procès a été mis en délibéré et sera prononcé le 8/02/2016.

Message du chef de l'Etat à la Nation à l'occasion du nouvel an

Burundaises, Burundais, Amis du Burundi,

L'année 2015 touche à sa fin. Nous commençons la nouvelle année 2016 remplis d'espoir de bien l'achever en paix, en sécurité et dans une grande joie au cœur. Nous rendons grâce à Dieu Tout Puissant qui est toujours resté aux côtés du Burundi et du peuple Burundais, et nous le prions de continuer à guider sans cesse nos pas. A Lui haute gloire, louange éternelle!

1. Nous souhaitons à tout le peuple burundais ainsi qu'aux étrangers établis sur notre territoire une année de paix, de prospérité et d'unité émanant de l'Eternel. Que cette année soit pour vous une année pour la consolidation de la démocratie et de la souveraineté nationale, qui constituent toutes les deux le gage d'un développement durable.

2. En effet, cette nouvelle année 2016 que nous commençons sera essentiellement placée sous le signe du renforcement des bonnes pratiques héritées de nos ancêtres pour mettre toujours en avant le sens du dialogue et de la concertation, et d'organiser le pays en nous fondant sur l'intérêt général ainsi que le bien-être de toute la population.

C'est d'ailleurs cela qui nous a poussé à choisir pour cette année le thème qui dit: « **METTONS EN AVANT LE BIEN DE NOTRE PAYS, PARTICIPONS TOUS A UN DIALOGUE NATIONAL INCLUSIF !** »

Burundaises, Burundais, Amis du Burundi,

Lors de la célébration du jubilé de 50 ans d'indépendance de notre pays, Nous avons solennellement déclaré que nous commençons une étape nouvelle, celle de toujours mettre en avant le bien-être de notre population en tout ce que nous faisons, et d'instaurer un cadre de dialogue permanent en vue d'échanger sur les questions intéressantes la vie nationale, dans tous les secteurs.

1. Ce dialogue, cette concertation, ne sont pas chose nouvelle, car le peuple burundais l'a pratiqué de tout temps, trouvant de commun accord des solutions aux problèmes qui opposaient ses membres. Soyons donc réconfortés, les « négociations » se passent entre Burundais.

Les valeurs positives d'unité et de bravoure qui nous ont toujours caractérisés, nous ne pouvons laisser personne les élabousser ou les effacer définitivement sous notre regard complaisant. Jamais !

Rappelons-nous toujours que nous avons acquis notre auto-détermination méritée, que nous sommes indépendants, et que c'est à nous que revient la gestion des affaires de notre pays.

Ainsi donc, à la fin de chaque année, nous devons nous-mêmes faire le bilan pour nous rendre compte des changements positifs que nous avons pu opérer, et même que nous pouvons vanter au-delà de nos frontières. Nous ne reviendrons pas sur toutes les réalisations de cette année écoulée, car les Membres du Gouvernement les ont exposés à suffisance, chacun en ce qui le concerne ; mais il convient de rappeler certaines actions, bonnes et importantes, qui ont marqué cette année que nous clôturons :

- Les élections ont été préparées, et elles se sont parfaitement bien déroulées à toutes leurs phases du début à la fin ; elles ont été démocratiques et transparentes, sans exclusion, en toute paix et sécurité ;
- Les institutions démocratiques ont été mises en place, et elles sont fonctionnelles ;
- La Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme (CNIDH) est à pied d'œuvre ;
- Le Gouvernement a poursuivi la mise en application du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté deuxième génération (CSLP II). Au cours de cette année, des rejetons de bananiers sains ont été distribués, des boutures de manioc résistant à la mosaïque, l'engrais chimiques, et l'on a procédé au repeuplement du cheptel en même temps que l'on a distribué des porcs, et beaucoup de chèvres de bonne race à travers tout le pays, etc.

Cette année, ces programmes vont continuer.

- Nous félicitons vivement les 10 premières communes qui se sont illustrées dans la réalisation des œuvres de développement ayant marqué le 53^e anniversaire de l'indépendance de notre pays. Il s'agit des Communes : 1.Mwumba, 2.Makamba, 3.Matongo, 4.Musigati, 5.Gitaramuka, 6.Mutumba, 7.Ntakangwa, 8.Kabarore, 9.Gahombo na 10.Gatara. Qu'elles aillent de l'avant, et servent d'exemple aux autres Communes. Nous allons leur donner des prix.

- Le Burundi a également poursuivi son action d'envoyer des troupes en Somalie, en Centrafrique, en

Message du chef de l'Etat à la Nation à l'occasion du nouvel an

Côte d'Ivoire, au Soudan et en Haïti pour la mission de maintien de la paix ; Nous sommes prêts à intervenir partout ailleurs où l'on nous appelle, à condition que la requête nous parvienne par l'Organisation des Nations Unies ou de l'Union Africaine.

Que ce soit donc ici chez nous ou dans ces pays lointains, les Forces Burundaises ont fait preuve d'une bonne prestation, mais certains parmi nos hommes ont également perdu la vie sur le champ d'honneur.

Nous saisissons cette occasion pour exprimer nos condoléances les plus attristées à tous ceux qui ont perdu les leurs dans ces circonstances, et nous compatissons avec toutes les familles des Forces de Défense et de Sécurité, et de tous les autres citoyens endeuillés suite aux actions des meurtriers et des terroristes que nous avons observés dans notre pays ces derniers temps.

Burundaises, Burundais, Amis du Burundi,

Personne ne peut le nier, des actes ignobles ont été commis dans notre pays, particulièrement au cours de cette année qui vient de s'écouler. Nous pourrions citer entre autres :

- L'insurrection qui a éclaté dans certains quartiers de la ville de Bujumbura.
 - Le travail et les affaires qui ont aussitôt ralenti dans la ville de Bujumbura à cause du mouvement insurrectionnel, des tueries et du terrorisme qui se faisaient dans les quartiers où se déroulait l'insurrection.
 - Les attaques à main armée dans les communes Bukinyana en Province de Cibitoke, Kabarore en Province de Kayanza et Giteranyi en Province Muyinga.
 - Les groupes qui ont été appréhendés en train d'organiser des attaques visant à perturber la sécurité dans les Provinces de Gitega, Mwaro et Bururi.
 - Les attaques kamikazes qui ont été lancées au cours de ce mois sur 3 camps militaires en ville de Bujumbura et sur un autre camp de la Commune Mugongomanga de la Province Bujumbura rural.
 - La tentative de coup d'État qui visait à renverser les institutions démocratiquement mises en place.
- Tous ces événements malheureux ont emporté chaque fois des vies humaines.
- Les citoyens qui ont fui leurs maisons et sont allés chercher refuge dans d'autres quartiers plus paisibles de la ville de Bujumbura, à l'intérieur du pays, ou alors ont fui vers d'autres pays, surtout les pays limitrophes.

- Nous ne manquerions pas de rappeler les pluies diluviennes qui ont occasionné des glissements de terrain, la destruction des maisons, des champs et des routes, etc.

L'on a constaté également des cas de meurtre et de vol commis par des groupes armés; il y a eu d'autres manifestations de criminalité ayant pour causes des conflits fonciers, l'ivrognerie, la consommation des stupéfiants, les règlements de comptes, etc.

Les Burundais avons condamné tous ces mauvais agissements, et la Communauté Internationale a fait de même.

1. Grâce à la bonne collaboration entre la population, les Forces de l'ordre, la justice et l'Administration, nombre de ceux qui ont tenté de perturber la sécurité et de commettre l'irréparable en utilisant des armes à feu ont été appréhendés et traduits en justice, tandis que d'autres y ont laissé la vie.

2. Beaucoup d'armes ont été saisies, plus de 6000 criminel ont été appréhendés et traduits en justice, et environ 120 groupes de criminels ont été démantelés. Actuellement, la Paix et la sécurité règne sur toute l'étendue du territoire, excepté les durs d'oreille.

3. Nous demandons à tout un chacun de rester vigilant, surtout pendant ces jours de fêtes de fin d'année. Les Comités Mixtes de Sécurité sont appelés à aider dans ce travail.

Nous demandons également au Haut Commandement des Corps de Défenses et de Sécurité de continuer à développer les connaissances intellectuelles et les compétences techniques de ceux qui sont sous leurs ordres. Qu'ils renforcent la discipline au sein de ces Corps et qu'ils sanctionnent même, en cas de besoin, tout élément dont l'attitude et le comportement seraient de nature à ternir l'image de ces Corps et de jeter sur lui un discrédit.

Message du chef de l'Etat à la Nation à l'occasion du nouvel an

Burundaises, Burundais; Amis du Burundi,

Au cours de cette année 2016 que nous commençons, le Gouvernement a élaboré un plan d'actions qu'il respectera dans l'accomplissement de ses missions visant à propulser le pays sur la route du développement durable. Nous voudrions en brosser succinctement le tableau :

- Nous poursuivrons l'initiative du dialogue et de la concertation entre tous les Burundais, et notre objectif est d'arriver à des conclusions définitives pour écarter tous les prétextes de ceux qui ne veulent pas la paix. Cela, nous le ferons à travers la Commission ad hoc nouvellement mise en place.

- La Commission Vérité et Réconciliation poursuivra son travail.

- Nous allons poursuivre le Programme d'Éducation et de Formation Patriotique et les enseignements axés sur la cohabitation pacifique surtout envers les jeunes, et nous inciterons la population à initier et à promouvoir des activités susceptibles d'assurer leur auto-développement.

- Nous allons continuer la réforme de l'Institution Judiciaire, et faire en sorte que la Justice travaille toujours sous la haute surveillance de la loi.

- Nous poursuivrons le travail de révision et de mise à jour des Lois pour les adapter aux réalités du moment; nous veillerons au respect des équilibres ethniques et de genre dans tous les secteurs de l'emploi, conformément à la Constitution du Burundi, à l'Accord d'Arusha, et à l'Accord Global de Cessez-le-feu.

- Nous suivrons de plus près les activités des Organisations non-gouvernementales, et nous les rappellerons à l'ordre s'il le faut, pour qu'elles travaillent en respectant la réglementation de leur fonctionnement, laquelle réglementation sera mieux élaborée en vue d'endiguer le désordre observé dans le secteur ces derniers temps.

- Nous allons poursuivre les recherches sur les minerais, les hydrocarbures et autres richesses du sous-sol burundais, car ces domaines ne sont pas encore suffisamment développés alors qu'ils sont parmi les principaux secteurs susceptibles de nous conduire vers le développement durable que nous recherchons tant.

- Nous allons nous atteler davantage aux travaux communautaires et continuer à construire des écoles, des centres de santé, des hôpitaux, des stades et terrains de jeu, des bureaux administratifs, etc.

- La politique que Nous avons initiée de la gratuité des soins médicaux en faveur des enfants de moins de cinq ans et des mères qui accouchent dans les structures de santé publiques s'est poursuivie et se poursuivra même au cours de l'année qui commence.

- Nous allons également poursuivre les programmes de prévention contre les maladies notamment par les campagnes de vaccination, la distribution des moustiquaires imprégnés, la sensibilisation contre le VIH/SIDA, et la distribution des ARV pour les personnes vivant avec le VIH/SIDA.

- Dans le but de faciliter les échanges commerciaux, la Route Nationale (RN15) reliant Gitega et Nyanungu est en phase terminale, la RN3 reliant Mugina et Nyanza-lac via Mabanda est en cours de construction. La RN4 partant du Chanic vers la frontière avec la RDC est en cours de construction et sera terminée au début de l'année 2016, tandis que les travaux de construction de la RN13 qui va de Makebuko à Butaganzwa et de la RN18 qui va de Nyakararo à Kibumbu vont bientôt commencer.

- Les Fonctionnaires de l'État peuvent être tranquilles et ne pas prêter oreille aux propagateurs des mensonges qui disent que les salaires ne seront pas toujours disponibles. Nous leur demandons seulement de rester au travail et de faire échouer les plans de corruption et de ceux qui veulent perturber la paix et la sécurité autour d'eux. Il n'y a pas de maison qui brûle, le nombre des amis du Burundi ne cesse de s'accroître, et nos relations diplomatiques se poursuivent normalement, car beaucoup de pays ont compris que nous sommes tous complémentaires.

1. Au cours de la gestion budgétaire 2016, la politique budgétaire qui sera menée consistera au renforcement des moyens financiers et du personnel de l'Office Burundais des Recettes(OBR) en vue d'accroître le niveau de recouvrement des ressources internes. Nous saisissons cette occasion pour féliciter l'OBR, car il a récolté environ 9 milliards de plus sur les recettes attendues au courant de ce mois de décembre.

2. Dans le but d'augmenter les recettes, l'OBR va élargir l'assiette fiscale, lutter contre la fraude et l'évasion fiscale en collaboration avec l'Administration et les agents des douanes ; il va renforcer le recouvrement des arriérés, procéder à la révision de la politique relative aux exonérations, au recrutement du personnel addition-

Message du chef de l'Etat à la Nation à l'occasion du nouvel an

nel au sein de l'OBR, et à faire des campagnes de sensibilisation de la population sur le bien fondé de s'acquitter des impôts.

3. En vue de faciliter la gestion transparente du Budget National, toutes les dépenses publiques devront transiter par un seul compte du Gouvernement; de même, les dépenses du Gouvernement devront transiter par un seul compte qui est domicilié à la Banque de la République du Burundi (BRB).

4. La politique du charroi zéro sera revue pour améliorer sa mise en application ;

Dans le cadre de l'opérationnalisation de la politique de décentralisation, le Gouvernement accordera une subvention de 500 millions de Fbu par Commune en vue de la réalisation des activités contenues dans les plans Communaux de Développement Communautaire (PCDC).

Burundaises, Burundais, Amis du Burundi,

1. Avant de terminer, Nous voudrions informer les Burundais et la Communauté Internationale que Nous soutenons l'indépendance et la liberté des médias. Nous demandons à la Justice d'accélérer les enquêtes et d'établir les responsabilités, afin que les innocents soient acquittés et que les coupables soient sanctionnés conformément à la loi. Les médias qui seront innocentés par la Justice reprendront immédiatement leurs activités, mais après s'être engagés à respecter la Constitution de la République du Burundi et les Lois régissant la presse au Burundi.

2. En ce qui Nous concerne, Nous ne ménagerons aucun effort pour appuyer les médias, car Nous savons que leur rôle est primordial dans la vie d'un pays.

Pour atteindre plus facilement les objectifs que nous nous sommes assignés en matière de paix et de sécurité, voici les conseils que Nous aimerions vous prodiguer. Vous allez les garder à l'esprit :

- Aux Corps de Défense et de Sécurité, Nous demandons de poursuivre et d'accélérer le processus de désarmement, afin que la sécurité soit renforcée dans tout le pays et pour tous.

- Les écrits qui ternissent l'image du Burundi et qui sèment la division entre les Burundais par le canal des nouvelles technologies de l'information se multiplient au jour le jour. Nous demandons alors à tous les Burundais de travailler avec les Forces de l'Ordre, la justice, le Conseil National de la Communication (CNC) ainsi que l'ARCT pour combattre énergiquement le phénomène de « cybercriminalité ».

- Nous demandons aux Corps de défense et de sécurité d'aider dans la consolidation de la synergie qui se traduit par la franche collaboration entre les Forces de l'Ordre, l'Administration, la Justice et la Population, et ainsi éviter que l'œuvre du renforcement de la sécurité soit perçue comme un lourd fardeau pour certains.

- Nous demandons à la Brigade anticorruption de traquer ceux qui demandent des pots de vin et ceux qui en donnent. Travaillez bien et avec abnégation pour éradiquer cette mauvaise habitude au Burundi.

- Nous demandons à vous tous, citoyens Burundais, de vous joindre à Nous pour constituer un bloc imperturbable dans la lutte contre la fraude, afin que les recettes et le Trésor public s'en trouvent mieux, et que les Projets que le Gouvernement vous a promis puissent être réalisés à bonne hauteur.

- Nous invitons tous les Burundais à se soucier de la protection et de la préservation de l'environnement. Ainsi, chaque commune est invitée à planter au moins 50 hectares d'arbres, bien entretenus.

- Nous demandons aux parents de s'occuper davantage de l'éducation et du comportement de leurs enfants, surtout dans la ville de Bujumbura, et dans les régions naturelles de Mumirwa et Mugamba.

- Les responsables des Confessions religieuses et des Églises, Nous les exhortons à se préoccuper de l'enseignement de la Parole de Dieu et des comportements conformes à ces enseignements, sans oublier le développement communautaire des milieux où ils exercent l'apostolat.

- À ceux qui se trouvent encore dans les camps de réfugiés, aussi bien les anciens que les nouveaux, Nous demandons de retourner dans leur pays natal, de contribuer à sa construction, et donner leur contribution dans le dialogue inter-burundais en cours, afin que, de cette façon, nous puissions mener un dialogue inclusif, qui met en avant le bien-être de toute notre population.

- Nous lançons encore une fois un appel aux jeunes, scolarisés et non scolarisés, pour qu'ils cessent de se laisser manipuler, mettant ainsi en péril leur propre avenir. Qu'ils ne fassent plus la sourde oreille, et qu'ils deviennent perméables aux sages conseils de leurs frères et sœurs aînés.

Message du chef de l'Etat à la Nation à l'occasion du nouvel an

Burundaises, Burundais, Amis du Burundi,

1. Pour terminer, Nous voudrions remercier tous ceux qui se sont donnés corps et âmes pour contribuer à l'exécution des Programmes du pays, et Nous remercions particulièrement la Communauté Internationale pour sa contribution dans la sécurité et pour son appui à la consolidation de la bonne gouvernance démocratique.
2. Nous voudrions réitérer nos remerciements envers les Forces de l'Ordre et tous ceux qui ont joué un rôle actif pour faire aboutir les élections, dont les résultats ont été acceptés, car ces forces ont aidé dans la protection de la démocratie qui était menacée par ceux qui ne voulaient pas la tenue des élections.
3. Nous remercions vivement les Burundais qui ont montré un courage exceptionnel pendant ce temps où se racontaient beaucoup d'histoires, qui sont restés à leur travail, tout en sauvegardant la paix et la sécurité. Ils n'ont pas prêté oreille aux propagateurs des mensonges qui voulaient les entraîner dans les mouvements insurrectionnels et dans des rumeurs de ceux qui les invitaient à fuir leur pays.
4. Nous portons encore une fois à la connaissance de la population burundaise et de la Communauté Internationale qu'il n'y a ni massacres ni génocide en préparation par le Gouvernement Burundais. Et Nous voudrions rassurer les Burundais et la Communauté Internationale : « **Il n'y aura pas de génocide au Burundi.** »
5. Nous voudrions encore souhaiter au Burundais et à tous les étrangers vivant au Burundi une heureuse année 2016. Qu'elle soit pour eux une année de paix et de bénédictions divines, une année de solidarité et de cohésion sociale forte. Célébrez son avènement en savourant la joie de Noël, et recevez tout ce que vous souhaitez à vous-mêmes et à notre cher pays que nous aimons tant.

Rappelez-vous toujours que **personne n'aimera le Burundi plus que ses propres fils et filles, ainsi que le Dieu Tout-puissant qui l'a créé sans consulter personne.**

1. Nous voudrions conclure ce message en proclamant des mesures de grâce présidentielle en faveur des détenus dont les jugements ont été prononcés, à l'exception des personnes qui en sont écartées par la loi. Il s'agit de : (1) ceux qui se sont rendus coupables de viol, (2) de vol à mains armées ou en bandes organisées, (3) de la détention illégale d'armes, (4) d'atteinte à la sécurité intérieure de l'État.

1. Renforçons la discipline et les valeurs positives qui nous ont toujours caractérisés, car ce sont elles qui nous aideront à sauvegarder et à consolider la paix et la sécurité, notre indépendance ainsi que la démocratie véritable. Nous redisons aux Burundais et à la Communauté Internationale que nos lendemains sont rassurants (« *imbere ni heza* »). L'année 2016 marque un commencement bon et nouveau pour le Burundi. Dieu est témoin !

Continuons à mettre en avant le bien de notre pays, participons tous à un dialogue national inclusif. **“Cher Burundi, que le Bon Dieu qui nous a fait don de toi te préserve à jamais pour nous.**

**QUE DIEU BÉNISSE LE BURUNDI ET LES BURUNDAIS,
JE VOUS REMERCIE**

**Ministère des Relations
Extérieures et
de la Coopération
Internationale**

**Boulevard de la Liberté,15
Quartier ROHERO I**

B.P. 18 40 Bujumbura

**Tél: 22 25 06 78
22 22 93 12**

**Courriel: minirexburundi@yahoo.fr
Site web: www.diplobdi.org**

Facebook link: <https://www.facebook.com/pages/Ministere-des-Relations-Exterieures-de-la-Cooperation-Internationale/428271180648843>

Direction de la Communication et de l'Information